Financement possible : DPC uniquement

FORMATION N°11 – Session 1

Groupe d'analyse des pratiques en orthophonie :

Analyse de cas cliniques sur l'Evaluation, la Prévention et la Remédiation des Troubles Neuro-Développementaux, que sont les troubles du langage écrit

Intervenant :

Aurore Bottard, Orthophoniste

Durée : 20 h

(16 h en présentiel et 4 h non-présentiel)

Dates :

Les vendredis après-midi

14 avril, 23 juin, 29 septembre, et 17 novembre

Les temps non présentiels sont à faire chez vous, entre les sessions le jour qui vous convient.

Effectif : 9 orthophonistes

Lieu : La Roche Sur Yon (85),
Hôtel Campanile, 93 Boulevard Louis Blanc

Tarif : 691.60 € (forfait DPC)

Pré-requis :

- Être titulaire d'un certificat de capacité d'orthophoniste
- Prendre en soins au moins un patient présentant un Trouble du Langage Ecrit (TND).

Accessibilité pour tous :

Si vous êtes en situation de handicap et que vous avez des besoins spécifiques, vous pouvez nous contacter en amont de la formation afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Orientation prioritaire de DPC 2023-2025 :

n°21_Repérage, diagnostic et grands principes d'accompagnement du TSA et des TND chez l'adulte et chez l'enfant

Contexte :

Cette action d'Analyse des pratiques professionnelles porte sur l'Evaluation, la Prévention et la Remédiation des troubles du langage écrit.

Ce thème d'intervention a été spécifiquement choisi car il appartient à la catégorie des TND, un des domaines d'intervention de l'orthophoniste pour lequel la profession a publié des Recommandations de Bonnes Pratiques *(Recommandations de Bonnes Pratiques d'Evaluation, de Prévention et de Remédiation des troubles du langage écrit chez l'enfant et l'adulte – 2022)*.

L'enjeu des séances est de réfléchir à la pratique orthophonique de manière critique et constructive tout en créant des liens entre les savoirs, savoirs-êtres et les données scientifiques actuelles. Cette démarche réflexive a pour but d'améliorer la pratique professionnelle en développant des capacités d'analyse à travers des études de cas cliniques.

Objectifs

Cette formation vous propose de prendre du recul sur votre travail et d'échanger avec d'autres professionnels partageant un socle commun de connaissances, chacun ayant également des spécificités, des apports théoriques et des points d'ancrage différents. Les sessions sont non seulement l'occasion de présenter vos propres études de cas et situations, mais aussi le moyen d'évoluer professionnellement à travers l'écoute des expériences de vos pairs et des échanges qui découlent des autres situations présentées.

Les objectifs sont pluriels :

- Améliorer la qualité et l'efficience des soins *(repérage, diagnostic et propositions thérapeutiques)* proposés aux patients enfants et adultes présentant un Trouble du Langage Ecrit, afin de limiter le handicap, favoriser l'inclusion et améliorer la qualité de vie des patients.
- Renforcer l'adéquation entre la pratique professionnelle et les connaissances scientifiques actuelles
- Redonner un sens à la pratique des professionnelles et améliorer la satisfaction du patient

Inscription via le lien de pré-inscription sous réserve de place disponible jusqu'à 8 jours avant le début de la formation.
Pour plus d'informations, contactez le SROPL'FORM sroplform@sropl.fr

Avant le début de la formation (non-présentiel – 2h)

Préparation de l'étude de cas

Un courrier sera envoyé à tous les participants après leur inscription incluant le programme détaillé des sessions, les critères d'inclusion et d'exclusion pour aider à la sélection des dossiers, une notice d'aide à la préparation et la présentation du cas, les modalités d'envoi du dossier.

Les stagiaires devront identifier un questionnement, une situation complexe et insatisfaisante pour eux-mêmes et/ou leur patient, en lien avec les modalités de prise en soins, le diagnostic, les options de rééducation, la qualité des soins et/ou du lien thérapeutique, l'efficience de la prise en soins, les difficultés et obstacles à la mise en place de nouveaux outils, le cadre et/ou la posture orthophonique dans le cadre des troubles du langage écrit.

Les stagiaires devront envoyer leur dossier anonymisé 3 semaines avant la session, incluant les éléments nécessaires à l'analyse du cas, une présentation écrite (texte, carte mentale, sketchnote, …) et une sélection des données de la littérature scientifique et professionnelle en lien avec la situation présentée.

Vendredi 14 avril 2023 (en présentiel – 4h)

- **Echanges, confrontation des pratiques et mises en lien avec les données de la littérature actuelle**.
- **Choix d'actions d'amélioration des pratiques.**

  Exposé, présentation par tour de rôle, analyse collective des pratiques

13 h 30 **Présentation**

*Présentation *(rappel de la charte, du fonctionnement d'un Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles, de la méthode utilisée et des objectifs des sessions)*
*Tour de table : présentation des participants
*Choix des participants « preneurs de notes » pour les 3 cas du jour (volontariat)

14 h 15 Bref rappel sur les Recommandations de Bonnes Pratiques d'Evaluation, de Prévention, et de Remédiation des troubles du langage écrit chez l'enfant et l'adulte

14 h 45 **Etude de 3 dossiers (stagiaires 1, 2 et 3)** – *Pause proposée en milieu de session*

*Présentation du dossier par l'orthophoniste
*Lien avec les recommandations de bonnes pratiques publiées par le Collège Français d'Orthophonie
*Echanges : confrontation des pratiques et expériences de chacun, proposition d'actions à mettre en œuvre
*Choix d'actions d'amélioration des pratiques par l'orthophoniste concerné

17 h 15 **Clôture de la session**

*Conclusion de la session
*Rappel des objectifs d'entre-sessions

17 h 30 **Fin de la première demi-journée**

Temps non-présentiel entre les sessions (1h)

Rédaction d'un compte-rendu de suivi de dossier
Entre chaque session un compte-rendu est rédigé pour chaque dossier présenté (3 dossiers par session)
Une trame de compte-rendu de suivi sera fournie aux stagiaires « preneurs de notes » volontaires.

Mise en œuvre des actions d'amélioration et évaluation de leur(s) impact(s) sur la qualité des soins
Une grille d'auto-évaluation de l'impact des actions mises en œuvre sera fournie.

Vendredi 23 juin 2023 (en présentiel – 4h)

- **Retours d'expériences à l'aide de la grille d'évaluation reprenant les objectifs du GAP**
- **Echanges, confrontation des pratiques et mises en lien avec les données de la littérature actuelle**.
- **Choix d'actions d'amélioration des pratiques.**
  Exposé, présentation par tour de rôle, analyse collective des pratiques

13 h 30 **Présentation**
*Rappel sur l'organisation de la journée
*Choix des participants « preneurs de notes » pour les 3 cas du jour (volontariat)

13 h 45 **Retour d'expériences sur les dossiers n°1, 2 et 3**
*Rappel par les volontaires « preneurs de notes » des dossiers présentés à la session précédente
*Retour d'expériences par les orthophonistes ayant présenté leur dossier

14 h 45 **Etude de 3 dossiers (stagiaires 4, 5 et 6)** – *Pause proposée en milieu de session*
*Présentation du dossier par l'orthophoniste
*Lien avec les recommandations de bonnes pratiques publiées par le Collège Français d'Orthophonie
*Echanges : confrontation des pratiques et expériences de chacun, proposition d'actions à mettre en œuvre
*Choix d'actions d'amélioration des pratiques par l'orthophoniste concerné

17 h 15 **Clôture de la session**
*Conclusion de la session
*Rappel des objectifs d'entre-sessions

17 h 30 **Fin de la deuxième demi-journée**

Temps non-présentiel entre les sessions (1h)

Rédaction d'un compte-rendu de suivi de dossier
Entre chaque session un compte-rendu est rédigé pour chaque dossier présenté (3 dossiers par session)
Une trame de compte-rendu de suivi sera fournie aux stagiaires « preneurs de notes » volontaires.

Mise en œuvre des actions d'amélioration et évaluation de leur(s) impact(s) sur la qualité des soins
Une grille d'auto-évaluation de l'impact des actions mises en œuvre sera fournie.

Vendredi 29 septembre 2023 (en présentiel – 4h)

- **Retours d'expériences à l'aide de la grille d'évaluation reprenant les objectifs du GAP**
- **Echanges, confrontation des pratiques et mises en lien avec les données de la littérature actuelle.**
- **Choix d'actions d'amélioration des pratiques.**

Exposé, présentation par tour de rôle, analyse collective des pratiques

13 h 30 **Présentation**
*Rappel sur l'organisation de la journée
*Choix des participants « preneurs de notes » pour les 3 cas du jour (volontariat)

13 h 45 **Retour d'expériences sur les dossiers n°4, 5 et 6**
*Rappel par les volontaires « preneurs de notes » des dossiers présentés à la session précédente
*Retour d'expériences par les orthophonistes ayant présenté leur dossier

14 h 45 **Etude de 3 dossiers (stagiaires 7, 8 et 9)** – *Pause proposée en milieu de session*
*Présentation du dossier par l'orthophoniste
*Lien avec les recommandations de bonnes pratiques publiées par le Collège Français d'Orthophonie
*Echanges : confrontation des pratiques et expériences de chacun, proposition d'actions à mettre en œuvre
*Choix d'actions d'amélioration des pratiques par l'orthophoniste concerné

17 h 15 **Clôture de la session**
*Conclusion de la session
*Rappel des objectifs d'entre-sessions

17 h 30 **Fin de la troisième demi-journée**

Vendredi 17 novembre 2023 (en présentiel – 4h)

- **Retours, critiques et évaluation de l'impact du GAP.**
- **Travail commun autour d'un outil d'aide à la prise de décision thérapeutique : l'arbre décisionnel.**
  Analyse collective des pratiques, construction d'un outil commun

13 h 30 **Présentation**
*Rappel sur l'organisation de la journée

13 h 45 **Retour d'expériences sur les dossiers n°7, 8 et 9**
*Rappel par les volontaires « preneurs de notes » des dossiers présentés à la session précédente
*Retour d'expériences par les orthophonistes ayant présenté leur dossier

14 h 45 **Critiques et échanges autour du travail effectué par le groupe**
*Tour de table sur le ou les apports perçus et les perspectives d'amélioration
*Echanges et critiques autour de la grille d'auto-évaluation de l'impact du GAP
*Mise à jour et enrichissement de la bibliographie commune

15 h 30 **Pause**

15 h 45 **Travail commun autour d'un outil d'aide à la prise de décision thérapeutique : l'arbre décisionnel**
*Rappel sur le principe de l'arbre de décision, exploration de l'outil fourni par le facilitateur
*Expérimentation commune et enrichissement de l'outil
*Critiques et échanges sur l'outil

17 h 15 **Clôture et conclusion du GAP**

17 h 30 **Fin de la formation**
Nota bene : Le programme est susceptible d'être modifié par la formatrice en fonction des questions des stagiaires.

Evaluation post-action

☒ Questionnaire de satisfaction

☒ Questionnaire d'évaluation de pratique clinique (post-action)

Moyens pédagogiques

Charte de GAP
Support PowerPoint
Apports théoriques par recherche bibliographique
Tour de table et analyse des pratiques
Trame de compte-rendu de suivi, grille d'auto-évaluation, bibliographie

Supports pédagogiques

Vidéo-projection
Polycopiés des présentations Powerpoint

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée

Méthode d'évaluation des apprentissages et satisfaction

- Synthèses de cas anonymisées, rédigées par les stagiaires et reprenant le cas présenté + les liens faits avec la littérature actuelle + les actions mises en œuvre + le retour d'expériences (rédigé à partir de la grille d'autoévaluation remplie par les stagiaires).
- Grille d'autoévaluation utilisée par les stagiaires pour évaluer leurs actions.
- Outil commun d'amélioration des pratiques, crée en groupe, à partir des réflexions des 4 sessions